

Département : ARDECHE
Commune : BESSAS

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 31 AOÛT 2026**

L'an deux mille vingt-six et le trente et un août à 18h00, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame CHEYREZY Sylvie, Maire.

Présents : Sylvie CHEYREZY, Patrick SARRAZIN, Anne-Marie PEZZANO, Thierry GINESTE, Tarak MEZRI, Delphine COURT, Sylvie SEBERT, Nathalie GAGNE, Laura HENRIKSEN, Flavien THOULOZE, Cédric CHANNAC

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Nathalie GAGNE

DELIBERATIONS PRISES A L'UNANIMITE

- **Règlement intérieur du cimetière**

La commune a mis en place un règlement intérieur pour le cimetière.
Il est consultable sur le site internet www.bessas.fr ou en mairie

- **Point Action Sociale**

12 décembre 2026 : goûter de Noël des enfants
13 décembre 2026 : repas des retraités
Don de 4 stères de bois à un administré

- **Recensement de la population 2027**

Du 21 janvier au 20 février 2027 aura lieu le recensement de la population, une annonce sera mise pour un poste d'agent recenseur durant cette période.

- **Subvention aux associations**

Comité des fêtes / RPO / ACCA / Chorale Chante Bessas : 250€
Pompiers Vallon Pont d'Arc et Barjac : 200€ chacun
APE Ecole Publique / APEL St Laurent : 100€/enfant

- **Mise à jour du poste administratif**

Le conseil municipal autorise le maire durant son mandat, à recruter un agent administratif pour le remplacement de la secrétaire.

Tour de table

Des minuteurs seront mis sur les poteaux électriques aux différents jeux de boules
Projet de remplacement des ampoules en led
Aménagement d'une fontaine sur la place du Monument aux Morts côté Eglise
Quartier Le Panoramic, rajout d'un banc pour admirer le point de vue côté Barjac
Fleurissement du village, merci à tous les bénévoles pour l'arrosage
Venue des sénateurs à la rencontre des élus pour leur campagne électorale

Le Maire,
Sylvie CHEYREZY

